



- Championnat d'Europe de la Montagne
- Championnat Italien de la Montagne - zone Centre-sud
- Trophée Italien de la Montagne (TIVM) - zone Centre
- Trophée Minicar Côte 2014
- Course pour Voitures Historiques

DEMANDE D'ENGAGEMENT

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS: 23 JUIN 2014

ESPACE RÉSERVÉ AU ORGANISATEUR

Protocole	N. de course
nombre	date

	CONCURRENT	CONDUCTEUR	CONDUCTEUR DE REMPLAÇANT
Prénom et Nom (ou raison sociale)			
Place et date de naissance			
Adresse			
Cp - Commune - Pr			
Nationalité			
N. de Téléphone			
E-mail			
Permis de conduire n.			
Licence n.	Cat.	Cat.	Cat.

ÉCURIE	Licence n.	PRÉPARATEUR	Licence n.	LOCATAIRE	Licence n.

Le concurrent fait la demande d'engagement à la 53^e Coppa Paolino Teodori avec la voiture appartenant à une des suivantes catégories: (indiquer avec une "X" la catégorie de la voiture et spécifier tous les informations demandés).

VOITURES HISTORIQUES							
Marque, Type & Modèle	Année Costr.	Cylindrée	Regroupement	Période	Catégorie	Classe	Passeport n.

Minicar		E3 (ex V.S.O.)		E3S (ex Gr. 5)		MODERNE	
Marque, Type & Modèle	Cylindrée	Championnat	Groupe (*)	Classe	Passeport technique n.		
		<input type="checkbox"/> FIA EHC					
		<input type="checkbox"/> ACI/CIVM/TIVM					

(*) en cas d'inscription dans le Groupe E1 Italie indiquer si la voiture fait part de la catégorie SUPERSTARS Oui No

INFORMATION POUR LES VERIFICATIONS TECHNIQUES (compilation obligatoire) - marquer une des suivantes cases:	
<input type="checkbox"/>	la voiture inscrit à besoin d'un visa du nouveau passeport technique;
<input type="checkbox"/>	la voiture inscrit à besoin de la vérification technique unique 2014;
<input type="checkbox"/>	la voiture inscrit à déjà fait la vérification technique unique pour l'année 2014;

Déclaration valide seulement pour les concurrents italiens

Le conducteur déclare avec cette engagement :

- de connaître les dispositions du Code et des annexes du règlement national sportif, du Code éthique établi par la Fédération, les normes supplémentaires et le règlement particulier de la course pour la compétition et garanti de les accepter sans réserve et de ce adapter à toutes les prescriptions indiqués ;
- reconnaître la F.I.A. et l'I.C.S.A.I. comme organes uniques juridictionnels compétents, sauf le droit d'appel prévu par le Code et le Règlement National Sportif ;
- renonce de recourir à des arbitres ou autre juridiction pour des faits dérivant de l'organisation et du développement de la compétition ;
- que la F.I.A., l'A.C.I., la C.S.A.I., les Organismes, tous les Officier de la Course sont déchargés de chaque coupes des tiers, pour des dommages subit comme concurrent, de ces pilotes, passagers, ces employés ou aux choses ;
- qu'il va utiliser pendant la manifestation les vêtements de protection et un casque homologué F.I.A., dispensant les Organismes, les officiers de la course, et la CSAI de n'importe quel responsabilité qui dérive du manqué respect du présent engagement ;
- que la voiture inscrit est conforme à la réglementation technique et de la sécurité;
- De plus, référant aux rapports de la participation à la course, le concurrent / pilote prend note que ces dates personnelles contenus dans cette demande d'engagement sont traités pour la poursuite de la course. En autorise l'Organisateur, réf. loi 675/96, de traiter, communiquer et de diffuser les informations, en déclarant de connaître les droits de l'art. 3 de la loi.

Pour la validation de la demande d'engagement en envoi en annexe:

- Copie du paiement de la taxe d'inscription (copie du virement bancaire ou du virement postal) - pour les montants des taxes d'inscription voir ci-dessous, panneau « montant de la taxe d'inscription ».
- Photocopie de la premier page de la fiche d'identité de la voiture (seulement pour les automobiles historiques).

Date _____ Signature de concurrent _____ Signature de conducteur _____ Signature de conducteur de rem. _____ Visa ASN (pour conc./cond. étranger) _____

C'EST OBLIGATOIRE DE COMPILER LE FORMULAIRE EN ANNEXE POUR COMMUNIQUER L'ESPACE NECESSAIRE DANS LE PADDOCK

DROITS D'ENGAGEMENT:	MODALITÉ DE PAIEMENT:	INFORMATIONS POUR FACTURE:	ENVOYER:
- € 329,40 Groupes: E3 (VSO-N / VSO-A / VSO-B / VSO-GT) / E3S / N / A / R / E1 Italie ≤ 2000 / SP / KIT CAR / S1600 / S20 / WRC - € 390,40 Groupes: CN / E1 Italie > 2000 / E2M / E2B / E2S / D-E2-SS FIA / E2-SC FIA / E2-SH FIA / GT - € 195,20 Group Racing Start Over 25 - € 146,40 Group Racing Start Under 25 - € 160,00 pour le Groupe Minicar et Historiques	- virement: Banca di Credito Cooperativo Picena - Filiale Ascoli Centro Code IBAN: IT 14 N 08474 13502 000150102645 BIC SWIFT: ICRAITRRD60 - mandat postal au nome de: G.S.D. A.C. Ascoli Piceno, via Indipendenza 38a, 63100 Ascoli Piceno (AP) - Italia	Raison sociale _____ _____ _____ C.F. / P.I	GR. SP. DIL. A.C. ASCOLI PICENO Viale Indipendenza, 38/a 63100 ASCOLI PICENO (AP) Fax 0736/344736 INFO: site web: www.gsacascoli.org e-mail: info@gsacascoli.org tel. +39 0736 45820 - 45920



NOTES EXPLICATIVES DU FORMULAIRE D'ENGAGEMENT (pas l'envoyer)

PROGRAMME

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS: 23 Juin 2014 à l'heure 24.00.

CONTRÔLE ADMINISTRATIF:

- 27 Juin 2014 de l'heure 14.30 à l'heure 19.00;
- 28 Juin 2014 de l'heure 7.00 à l'heure 8.00 (*);

(* Les concurrents qui ont fait une demande écrite avant la fermeture d'inscription, pour des raisons particulières, et qui ont reçus l'autorisation de Directeur de Course, peuvent participer au contrôle administratif du samedi 28/06. Max. participants n. 20 concurrents / pilotes.

Les concurrents de la Provence de Ascoli Piceno ne peuvent pas participer à cette session supplémentaire.

CONTRÔLE TECHNIQUES:

- 27 Juin 2014 de l'heure 15.00 à l'heure 19.30;
- 28 Juin 2014 de l'heure 7.15 à l'heure 8.15 (**);

(**) Les concurrents qui ont fait une demande écrite avant la fermeture d'inscription, pour des raisons particulières, et qui ont reçus l'autorisation de Directeur de Course, peuvent participer au Contrôle techniques du samedi 28/06. Max. participants n. 20 concurrents / pilotes.

Les concurrents de la Provence de Ascoli Piceno ne peuvent pas participer à cette session supplémentaire.

ESSAIS OFFICIELS DE LA RECONNAISSANCE - 1^{ère} MANCHE: 28 Juin 2014 à l'heure 10.30.

ESSAIS OFFICIELS DE LA RECONNAISSANCE - 2^e manche: 28 Juin 2014 à suivre après de 1^{ère} manche.

COURSE 1 – DEPARTURE: 29 Juin 2014 à l'heure 9.30.

COURSE 2 – DEPARTURE: 29 Juin 2014 à suivre après Course 1.

REMISE DES PRIX ET LE PAIEMENT DE TOUTE REMISE DE PRIX

Localité: loc. Colle San Marco di Ascoli Piceno

Date et heure: 29 Juin 2014, 30' après l'ouverture du Parc fermé final.

Les véhicules historiques admis sont max. 35 (trente-cinq) – N.S. 14 art. 5.3.1.

VOITURES HISTORIQUES

1^{er} Regroupement

Voitures de périodes D (1931-1946) – E (1947-1961) – F (1962-1965) - G1 (1966-1969) – GR (1966-1971)

Cat.: T / TC / GT – GTS. Classes: 500 – 600 – 700 – 850 – 1000 – 1150 – 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³.

Cat.: GTP. Classes: 1000 – 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³.

Cat.: BC (période D – E – F – GR). Classes: 1150 – 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³.

2^e Regroupement

Voitures de périodes G2 (1970-1971) et H1 (1972-1975)

Cat.: T – TC – GT – GTS. Classes: 500 – 600 – 700 – 850 – 1000 – 1150 – 1300 – 1600 – 2000 – 2500 – plus de 2500 cm³.

Cat.: GTP. Classes: 1000 – 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³.

Cat.: BC (période HR-1972/1976). Classes: 1000 – 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³.

3^e Regroupement

Voitures de périodes H2 (1976) et I (1977-1981)

Cat.: T – TC – GT – GT S. Classes: 500 – 600 – 700 – 850 – 1000 – 1150 – 1300 – 1600 – 2000 – 2500 – plus de 2500 cm³.

Cat.: Sil. Classes: 500 – 600 – 700 – 1000 – 1150 – 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³.

Cat.: BC de périodes IR (1977-1982) et JR(1983-1990). Classes: 1000 – 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³.

Cat. BC del periodo JR class 2500 cm³ – 3.000 cm³ dénommés "Sport Nazionale".

Le Voitures JR class 3000 cm³ sont limités à lesquelles dénommés "Sport Nazionale" avec moteur Alfa Romeo 3000 – 12V.

4^e Regroupement

Voitures de périodes J1 (1982 – 1985). Cat. N Classes: 1150 – 1400 – 2000 – plus de 2000 cm³. Cat. A. Classes: 1150 – 1400 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³. Cat. B Classes 1600 – plus de 1600 cc.

Voitures de périodes JR (1/1/1982 - 31/12/1990). Cat. BC Classes: 1000 – 1150 – 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³. Cat. BC Sport Naz. Classes: plus de 2500 – 3000 cm³ (*voitures Alfa Romeo 3000 12V, et voitures Alfa Romeo 2500 12V).

Groupe "Auto Classiche"

Voitures de périodes J2 (1986 – 1990). Cat. A – N Classes: 1300 – 1600 – 2000 – plus de 2000 cm³. Cat. B Classes: 1600 – plus de 1600 cm³ (et/ou turbo).

VOITURES MINICAR

Classes: 600 cm³, 700 cm³, 700 cm³ B

VOITURES E3 (ex V.S.O.) admis au T.I.V.M.

Groupes N-VSO, A-VSO

Classes: jusqu'à 1150 cm³, entre 1151 et 1400 cm³, entre 1401 et 1600 cm³, entre 1601 et 2000 cm³, entre 2001 et 3000 cm³, plus de 3000 cm³.

Groupe B-VSO

Classes: jusqu'à 1600 cm³, plus de 1600 cm³.

Groupe GT-VSO

Class unica.

VOITURES E3S (ex Gruppo 5) admis au T.I.V.M.

Groupe E3S – Voitures ex Gruppo 5

Classes: jusqu'à 1150 cm³, entre 1151 et 1400 cm³, entre 1401 et 1600 cm³, entre 1601 et 2000 cm³, entre 2001 et 3000 cm³, plus de 3000 cm³.

VOITURES MODERNE admis au Championnat d'Europe de la Montagne

Catégorie I:

Gruppi N (inclus Groupe R1), A ("World Rally Cars", "Super 1600" et voitures des Groupes R2 et R3 incluses) S20 (Groupes R4 et R5 inclus), GT (GT3 et RGT confondus).

Classes: jusqu'à 1600 cm³, entre 1600 et 2000 cm³, entre 2000 et 3000 cm³, plus de 3000 cm³.

Catégorie II:

Gruppi CN/E2-SC, D/E2-SS, E2-SH

Classes: jusqu'à 1600 cm³, entre 1600 et 2000 cm³, entre 2000 cm³ et 3000 cm³, plus de 3000 cm³ (solo E2-SH).

VOITURES MODERNE admis pour le C.I.V.M./T.I.V.M.

Racing Start

Réservé aux voitures conformes à la NS 24 Chapitre IV divisée en classes:

- Essence suralimentées pas jusqu'à 2000 cm³:

RS1 – jusqu'à 1150 cm³, RS2 – entre 1151 et 1400 cm³, RS3 – entre 1401 et 1600 cm³, RS4 – entre 1601 et 2000 cm³.

- Essence suralimentées avec cylindrée géométrique jusqu'à 1600 cm³: Classes: RSTB1 – jusqu'à 1400 cm³, RSTB2 – entre 1401 et 1600 cm³, RSTW – Voitures avec double suralimentation mixte (turbo + compresseur volumétrique) avec cylindrée géométrique jusqu'à 1600 cm³.

- Diesel (Diesel (cylindrée géométrique jusqu'à 2000 cm³ aussi suralimentées): RSD – jusqu'à 2000 cm³

Groupes N (inclus Groupe R1, selon le tableau de assimilation établi), A (incluses WRC, Kit Car, Super 1600, SP, S20 et Groupes R2, R3, R4 e R5 selon le tableau de assimilation établi), E1 Italie

Classes: jusqu'à 1150 cm³, entre 1151 et 1400 cm³, entre 1401 et 1600 cm³, entre 1601 et 2000 cm³, entre 2001 et 3000 cm³, plus de 3000 cm³, Diesel jusqu'à 2000 cm³, Diesel plus de 2000 cm³.

Groupe GT (Grand Tourisme) incluses le RGT

Classes

RGT – GT3 – GTCUP: jusqu'à 2000 cm³, entre 2001 et 3000 cm³, plus de 3000 cm³

Groupe E2S (Silhouette)

Classes: jusqu'à 1600 cm³, entre 1601 et 2000 cm³, entre 2001 cm³ et 3000 cm³, plus de 3000 cm³ (max jusqu'à 6500 cm³).

Groupes CN, E2B

Classes: jusqu'à 1000 cm³, entre 1001 cm³ et 1300 cm³, entre 1301 cm³ et 1600 cm³, entre 1601 et 2000 cm³, entre 2001 cm³ et 2500 cm³, entre 2501 cm³ et 3000 cm³ TD (Turbo Diesel) jusqu'à 2000 cm³, plus de 2000 cm³ (cylindrée géométrique)

Groupe E2M

Classes: jusqu'à 1000 cm³, entre 1001 et 1600 cm³, entre 1601 et 2000 cm³, entre 2001 et 3000 cm³.

PROCEDURE POUR L'INSCRIPTION

Les inscriptions attachés avec la taxe d'inscription sont considérés valides..

Les montants des taxes d'inscriptions, divisé en catégories des voitures admis, sont spécifiés dans le fichier d'inscription en « montant taxe d'inscription ».

Les demandes d'inscription doivent être complétés dans le formulaire de l'organisation, rempli dans toutes les parties. Les formulaires qui arrivent sans les indications du sumom, nom, adresse, catégorie et numéro de la licence sportive des concurrents ou des pilotes, au modèle, groupe ou classe des voitures, la signature du concurrent et numéros de téléphone et les indications pour la facturation et qui ne sont pas réglés avant la fermeture d'inscription sont considérés pas valident (art. 70 bis du RNS).

Expédition de la demande d'inscription

Référant à la réglementation art. 72 du RNS en doit expédier les inscriptions par courrier. En peut les anticiper par télégramme, par fax (0736/344736) ou par e-mail (info@gsacascoli.org), à la condition de les envoyer avant la fermeture d'inscription et de les confirmer avec une lettre expédiée à la même date, avec l'annexe de la taxe d'inscription.

RÈGLEMENT PARTICULIER

Les informations contenues dans ces notes sont indiqués aussi dans le règlement particulier de la course en cours de validation chez les autorités sportives.



FORMULAIRE POUR LA PRENOTATION DU PADDOCK

à envoyer au numéro de fax (+39) 0736 344736

Dénomination du requérant:

_____ *écurie, préparateur, locataire o concurrent*

Responsable sur le champ de la course :

_____ *nom*

Numéro de téléphone du responsable :

_____ *téléphone cellulaire*

Dimensions de la zone d'assistance demandée:

_____ *mt. x mt.*

Description des moyens d'assistance:

Indiquer avec une "X"

<input type="checkbox"/>	VOITURES	Type: <input type="text"/>	Plaque: <input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	FOURGON	Type: _____	Plaque: _____
<input type="checkbox"/>	CAMPER	Type: _____	Plaque: _____
<input type="checkbox"/>	CAMION	Type: _____	Plaque: _____

Si l'écurie, le team ou le préparateur compile le formulaire en doit indiquer les concurrents assistés pendant la course.

CONDUCTEUR	VOITURES	GROUPE/CLASS

Signature

- NOTES POUR LA COMPILATION -

En peut envoyer le formulaire à l'écurie / préparateur / loueur ou concurrent, seulement si le concurrent a envoyé l'inscription régulier avec l'impôt référent.

Les demandes différentes pour les réservation paddock ne seront pas considérés.